



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 4 Juillet 2016

Finaxim, leader depuis 16 ans en France du travail en temps partagé est partenaire des premiers « Trophées du temps partagé » qui récompensent les acteurs du travail en temps partagé.

Finaxim se félicite du palmarès 2016 des trophées.

Le réseau Finaxim, leader français depuis 16 ans de l'externalisation des fonctions RH, finance et informatique en temps partagé vient de s'associer via le « Portail du temps partagé » à la remise des premiers Trophées du temps partagé qui ont récompensé plusieurs acteurs et utilisateurs du travail en temps partagé en France dont l'une des entreprises primées est cliente Finaxim. Cette nouvelle forme de travail de plus en plus appréciée des cadres français, répond aux besoins de croissance des Pme, Start-up et entreprises.

Des premiers trophées qui révèlent la diversité et la grande richesse des missions en temps partagé.

Si le concept de travail en temps partagé existe depuis trente ans maintenant, son essor en France n'est encore que très récent. Pourtant, ce dispositif est de plus en plus plébiscité par tous les acteurs du monde du travail. Les Trophées du temps partagé avaient donc pour vocation de récompenser ses principaux acteurs.

« Notre ambition, avec cette manifestation, est de mettre à l'honneur les acteurs de cette nouvelle forme de travail en plein essor. Le monde du travail est actuellement en pleine évolution et doit s'adapter à la métamorphose de notre société. Ce que permet justement cette forme de travail d'une extrême richesse et d'une grande diversité », souligne David Bibard, fondateur du Portail du temps partagé, organisateur des Trophées et expert DAF au sein du réseau Finaxim.

« L'éventail des acteurs du temps partagé primé à l'occasion de cette édition 2016 des Trophées du temps partagé témoigne de la vitalité du concept et de sa diffusion progressive sur l'ensemble du territoire national, mais aussi au sein des différentes fonctions de l'entreprise, avec une pluralité de niveaux d'intervention », ajoute Emmanuel de Prémont, Président du Groupe Finaxim.

Finaxim, partenaire des Trophées a une démarche constante en faveur de la promotion du temps partagé depuis 2000.

Créé en 2000 le réseau Finaxim génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Le travail en temps partagé représentait 60% du chiffre d'affaire du groupe en 2015.

Les missions portent sur les fonctions Ressources Humaines, Direction Financière, Direction Informatique. Le réseau est composé d'experts professionnels très confirmés, immédiatement opérationnels, ayant acquis au préalable une expérience significative en entreprise.



La société Focus Home Interactive primée lors des premiers Trophées du temps partagé utilise les experts du réseau Finaxim.

Finaxim se félicite que la **société Focus Home Interactive**, primée aux premiers Trophées du temps partagé ait fait appel à des experts à temps partagé Finaxim sur les fonctions Ressources Humaines et Finances. « *Le recours à cette nouvelle forme d'emploi qu'est le temps partagé apporte souplesse et expertise à cette très belle société française, troisième éditeur de jeux vidéos, en forte croissance* », déclare Emmanuel de Prémont, Président du réseau Finaxim.

La **société Focus Home interactive**, 3ème éditeur français de jeux vidéo, est en plein essor depuis 5 ans et vient de faire son entrée en Bourse. Elle emploie des experts en informatique, Finance et Ressources Humaines en temps partagé afin de renforcer ses **équipes internes** et de structurer à moindre coût sa croissance. La vice-présidente, Deborah Bellangé, affirmait la force de ces interventions en temps partagé au sein de son entreprise : « *l'intervention de consultants opérationnels « à la carte » a sans nul doute contribué à accompagner notre développement* ».

Le travail en temps partagé, de plus en plus plébiscité par les pme et start up françaises.

Les Trophées du temps partagé sont ainsi le reflet de ce que nos experts DRH, DAF, DSI constatent chaque jour sur le terrain et en mission : une alternative et un mode de collaboration de plus en plus utilisés par les pme, start-up et organismes publics.

En parallèle, les cadres DRH, DAF et DSI sont de plus en plus candidats au travail en temps partagé et au management de transition qui les engagent dans un fonctionnement plus autonome qu'en tant que salariés attirés d'une seule société et leur offrent des situations et des expériences professionnelles riches et variées.

« *Nous constatons l'émergence de nouveaux profils de cadres candidats au temps partagé au sein de notre réseau. Aujourd'hui certains de nos nouveaux consultants choisissent de se tourner vers le temps partagé en renonçant à des offres salariées traditionnelles, voire en démissionnant de leurs emplois actuels. Ils viennent chercher un fonctionnement plus en phase avec leur besoin de liberté et d'évolution de leur carrière professionnelle* » mentionne Stéphane Astruc, Directeur du réseau Finaxim.

Demande d'interviews porte-parole Finaxim



Agence Mlle PITCH -Magali Faget

magali.faget@mle-pitch.com - Tél 06 43 47 46 51

A propos de Finaxim, leader du temps partagé en France.

Créé en 2000 le réseau Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants répartis sur 44 bureaux et est présent sur 8 régions (Ile-de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Paca, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté). Le réseau génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Finaxim intervient également sur le management de transition, le recrutement, l'externalisation de la paye, le conseil et la formation, l'accompagnement individuel et collectif des salariés. **Plus d'infos sur : www.finaxim.fr**